

## 8.6 Les plantes ligneuses

### INTRODUCTION

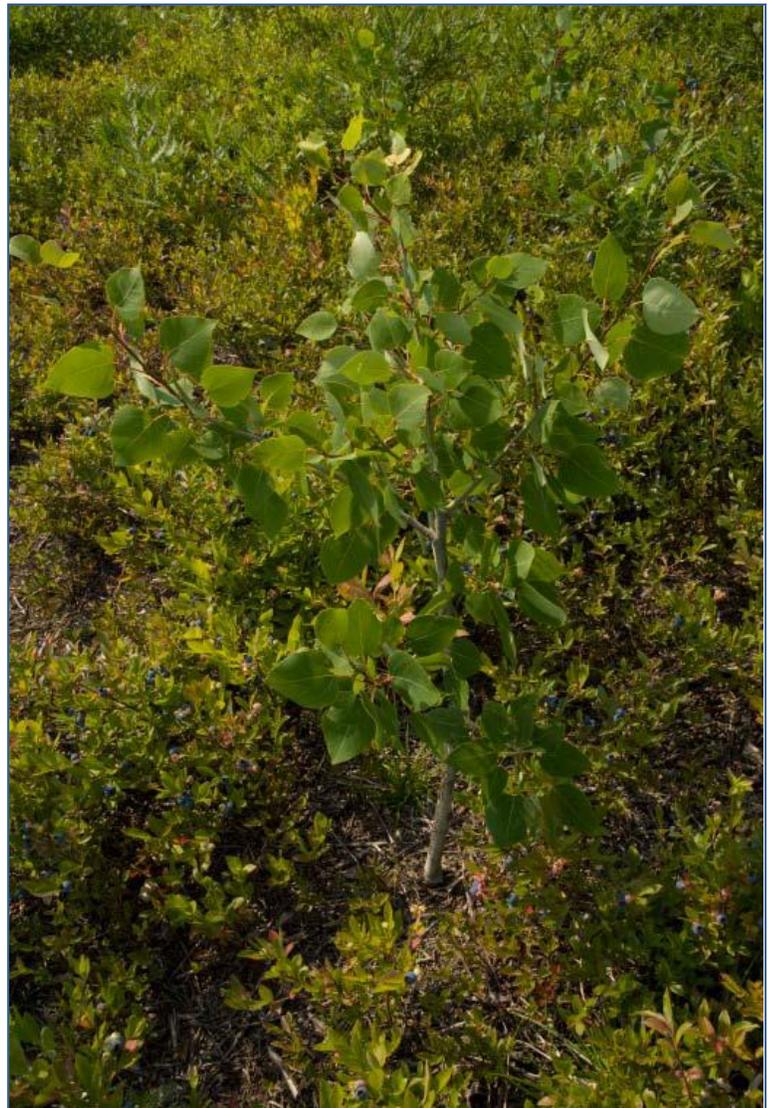
Les plantes ligneuses incluent les petits arbres, plantes et arbustes dont la tige est composée de bois (lignine) qui sont peu ou pas utilisés dans l'industrie forestière. Les principales espèces rencontrées dans les bleuetières sont les suivantes :

- Les saules;
- Les bouleaux;
- Les amélanchiers;
- La viorne cassinoïde;
- La comptonie voyageuse;
- Le kalmia à feuilles étroites;
- Les aulnes;
- Le cerisier de Pennsylvanie;
- L'aronia noir;
- Le dièreville chèvrefeuille;
- La cassandre calculée;
- L'airelle vigne-d'Ida.

L'importance des infestations causées par des plantes ligneuses est variable. Elle dépend des espèces présentes lors de l'aménagement, de la vigueur de la culture et de l'historique des opérations culturales dans la bleuetière.

### DESCRIPTION

Les espèces ligneuses sont vivaces et leur partie supérieure persiste au fil des ans. Selon l'espèce, la reproduction s'effectue par les semences (sexuées), de manière végétative (asexuée) ou les deux. La reproduction végétative des plantes ligneuses se fait souvent par les rhizomes et les drageons, c'est-à-dire les tiges souterraines qui permettant la formation de racines et de rameaux aériens.



**Figure 1. Exemple de plante ligneuse en bleuetière, le peuplier faux-tremble**

Source : Suzanne Hardy, Enracinart

### LA PRÉVENTION

Sans maîtriser complètement les plantes ligneuses, la taille des plants par brûlage tous les deux ou trois cycles de production aide à diminuer la dissémination des graines de certaines espèces. Toutefois, il faut savoir que les plantes ligneuses à rhizomes voient leur multiplication stimulée par la taille, qu'elle soit effectuée par brûlage ou par fauchage.

### LA RÉPRESSION

L'arrachage des plantes ligneuses est possible, mais peu envisageable étant donné la présence de rhizomes ou de racines profondes chez plusieurs des espèces.

Le fauchage des plantes ligneuses au-dessus du plant de bleuet peut, quant à lui, permettre de freiner leur développement, mais il doit être effectué plusieurs fois pendant l'été. Il est aussi recommandé de couper les fleurs avant qu'elles ne disséminent leurs graines. Le fauchage est plus efficace l'année de végétation de la bleuetière. Il est aussi plus avantageux de faucher à cette période pour éviter d'endommager les fleurs, les bourgeons ou les fruits en circulant dans la bleuetière.

#### Les herbicides et produits alternatifs

Aucun produit alternatif aux herbicides n'est présentement disponible pour lutter contre les plantes ligneuses en bleuetière.

La plupart des plantes ligneuses sont plus hautes que le bleuetier. La répression à l'aide d'un humecteur (ex. : le super-éponge) est donc possible. La technique permet d'appliquer l'herbicide uniquement sur l'espèce visée sans toucher au bleuetier. Avec un humecteur manuel, aussi nommé « hockey », on peut intervenir de façon localisée, uniquement aux endroits où l'infestation risque de nuire au rendement fruitier ou de se développer intensivement. Dans le cas d'une infestation plus importante ou pour les champs récemment aménagés, l'utilisation d'un humecteur mécanisé, le « super-éponge », est aussi possible. La matière active utilisée pour l'humectation est le glyphosate; plusieurs marques de commerce étant disponibles sur le marché.

Certaines mauvaises herbes ligneuses seront, quant à elles, affectées par la pulvérisation d'herbicides à base d'hexazinone (PRONONEMD et VELPARMD) au printemps de l'année de végétation.

La comptonie voyageuse et la grande fougère sont des espèces difficiles à éliminer. Des feuillets d'information distincts ont été produits pour ces espèces.

### LA CONSERVATION DES PLANTES LIGNEUSES POUR LES POLLINISATEURS

Certaines plantes ligneuses sont nécessaires aux insectes pollinisateurs indigènes, particulièrement en dehors de la période de floraison du bleuetier. Les bourdons sauvages, pollinisateurs très efficaces de la fleur du bleuet, ont besoin de ressources florales durant toute la saison. C'est pourquoi il est très intéressant de conserver ou de relocaliser certaines espèces dans des îlots où ils ne nuiront pas ou peu à la production, tels que la zone riveraine de protection, à proximité des bâtiments de ferme ou dans les brise-vent. Il est aussi possible de les utiliser dans des parcelles de butinage. Parmi les espèces ligneuses, les saules et les amélanchiers sont notamment recommandés pour attirer les pollinisateurs indigènes tôt en saison.

## FEUILLETS COMPLÉMENTAIRES

- 4.1 La lutte intégrée dans la culture du bleuët sauvage
- 4.5 Information sur les pesticides employés dans la production du bleuët sauvage
- 4.7 Le réglage du super-éponge
- 5.2 Les parcelles de butinage pour attirer les pollinisateurs indigènes
- 5.5 La gestion des pollinisateurs indigènes
- 8.1 Le kalmia à feuilles étroites
- 8.2 La comptonie voyageuse

## RÉFÉRENCES

- Desjardins, È.-C. et R. Néron. 2010. *Guide d'identification des alliés et ennemis du bleuët nain : Insectes, maladies et végétaux*. Centre de recherche Les Buissons. p. 138.
- Duval, J. 2003. *Production de bleuëts biologiques*. CRAAQ. 25 p. [En ligne]. <http://www.agrireseau.gc.ca/agriculturebiologique/Documents/Guide-Production-Bleuets%20Bio-CRAAQ-Janvier-2004.pdf> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- MAPAQ. 2004. *Cahier d'autoévaluation de gestion intégrée des ennemis des cultures. Pratiques agroenvironnementales spécifiques, bleuët nain semi-cultivé*. 17 p.
- Marie-Victorin, Frère. 1995. *Flore laurentienne*. Troisième édition. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal. 1093 p.
- Yarborough, D. 2001. *Cultural management for weeds in wild blueberries*. Fact Sheet No. 252. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/management/cultural-management-for-weeds-inwild-blueberries/> (Page consultée le 15 septembre 2010).
- Yarborough, D. 2008. *Organic wild blueberry production*. Fact Sheet No. 304. The University of Maine. Cooperative Extension. [En ligne]. <http://umaine.edu/blueberries/factsheets/organic/304-organic-wild-blueberry-production/> (Page consultée le 15 septembre 2010).

### RÉDACTION 2010

Sophie Gagnon, agronome, coordonnatrice en gestion de projet, Agrinova, Alma

### RÉVISION

Danielle Bernier, agronome-malherbologiste, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Québec

Gaëtan Chiasson, agronome, agent de développement, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick, Bathurst

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes